

# Newsletter Commerce du 7e - Mars 2023

Lyon 7 Rive Gauche <communication@lyon7rivegauche.com>

jeu. 09/03/2023 14:28

À :accueil <accueil@lyon7rivegauche.com>;

**LYON 7** RIVE  
GAUCHE  
management de centre-ville

## NEWSLETTER COMMERCE DU 7E

Mars 2023



[Voir ce courriel dans votre navigateur](#)

**Dispositifs de l'État en soutien aux commerçants et artisans**

## Entreprises

Aide au paiement des factures d'électricité et de gaz : nous vous accompagnons au

**0 806 000 245**

(service gratuit + prix de l'appel)

**0 806 000 245**

Contre la hausse des prix,

**l'État agit**

**impots.gouv.fr**



La crise énergétique sans précédent qui frappe notre pays a d'ores et déjà un impact important sur l'activité des entreprises. Pour soutenir les TPE/PME touchées par la hausse des prix de l'énergie, l'État a mis en place différents dispositifs d'aide selon la taille de l'entreprise et les difficultés qu'elle rencontre :

- Le bouclier tarifaire qui permet de contenir à 4 % la hausse des prix de l'électricité, et à 15 % à partir du 1er février 2023 : ce plafond permet d'éviter une augmentation de 120% des factures d'énergie des TPE.
- Un prix de l'électricité limité à 280 € / MWh en moyenne en 2023 pour les TPE qui ne bénéficient pas du tarif de vente réglementé.
- Le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité est une subvention versée par l'État à toutes les entreprises grandes consommatrices d'énergie afin d'éviter les arrêts de productions essentielles notamment.
- L'amortisseur électricité, entré en vigueur le 1er janvier 2023, vient protéger les entreprises ayant signé des contrats d'énergie plus élevés, avec un plafond d'aide unitaire renforcé. Ce plafond est défini par un indicateur présent sur les factures et devis appliqués par les fournisseurs d'énergie. Ainsi, par exemple, avec un tarif unitaire de l'énergie de 350 euros/MWh (0,35 euros/kWh), l'amortisseur électricité permet de prendre en charge environ 20% de la facture totale d'électricité.

**[Informations détaillées et simulateur](#)**  
**[accessibles en ligne](#)**

Enfin, pour orienter les entreprises vers les dispositifs d'aide les plus adaptés, les conseillers des chambres consulaires ont été formés par les services de l'État. Ils sont les points de contact privilégiés pour accompagner les TPE/PME dans leurs démarches de façon personnalisée :

**CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne : 04 72 40 58 58**

**CMA du Rhône : 04 72 43 43 00**

---

## Charte Sobriété de la Ville de Lyon

Lyon 7 Rive Gauche vous invite à signer la **Charte Sobriété** de la Ville de Lyon comme l'ont déjà fait **33 commerçants du 7<sup>e</sup> arrondissement**.

Simple et rapide, si vous souhaitez **rejoindre cette démarche solidaire**, signez la charte en cliquant ci-dessous 📌



**LA CHARTE SOBRIÉTÉ**  
**DES ENTREPRISES**  
**ET COMMERCES**

### SIGNER LA CHARTE SOBRIÉTÉ

Elle se décline en **5 gestes simples**, rapides et efficaces pour réduire significativement ses consommations d'énergie :

- J'éteins mes façades, vitrines et enseignes lumineuses à 20h ou dès la fermeture du magasin si je suis ouvert après 20h.
- Je n'utilise pas de panneaux numériques publicitaires ou je les éteins.
- Je suis vigilant à la température ambiante dans mes locaux et mes points de ventes : 19° pour le chauffage et 27° pour la climatisation
- Je ferme la porte des mes locaux et de mes magasins lorsque la climatisation ou le chauffage fonctionnent
- Je m'engage dans la mise en œuvre des mesures à moyen et long terme pour une gestion durablement plus sobre de l'énergie

Après avoir signé la charte, vous aurez accès à un **kit graphique** mis à disposition par la Ville (en téléchargement) qui vous permettra de communiquer sur votre engagement auprès de vos clients, partenaires, fournisseurs, passants... **Vous serez également référencés sur le site de la Ville.**

**Plus d'informations et liste des signataires** 📌 [ICI](#)

---

**Sortie de l'édition 2023 du Guide du Commerce de Lyon 7e**



L'édition 2023 du **Guide du Commerce de Lyon 7e** est parue début décembre 2022 (papier et numérique).


Pour mémoire, ce guide gratuit et édité chaque année à **30 000 exemplaires** a pour objectif d'illustrer la diversité commerciale, artisanale et culturelle de l'arrondissement en facilitant la vie des **habitants, utilisateurs, salariés, étudiants et curieux du territoire.**

Dans ce city guide, on retrouve :

- **Un annuaire** avec les adresses et numéros qui recense l'intégralité des rez-de-chaussée commerciaux et artisanaux du 7e arrondissement (plus de 1600).
- **Les informations utiles et pratiques** liées au 7e arrondissement : événements prévus, lieux culturels, vie nocturne, comment se déplacer, l'histoire et l'économie du territoire...

Parmi les nouveautés de cette édition figurent une **nouvelle rubrique** dans l'annuaire : **les restaurants végétariens**. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dans le 7e arrondissement : **Bricorama, Schmidt, Vélogik, etc.**

**Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire un [encart publicitaire pour l'édition 2024](#)** (différents formats d'encarts sont disponibles : 1/3 de page, 1/2 page, 2/3 de page). Pour mémoire, ces différents encarts publicitaires servent à financer ce guide.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter  
au **04 72 73 11 76** ou sur [accueil@lyon7rivegauche.com](mailto:accueil@lyon7rivegauche.com) 

---

## Accompagnement juridique des commerçants

Lyon 7 Rive Gauche avait réalisé en 2021 une enquête auprès des commerçants de Lyon 7e sur différentes thématiques.

Il ressortait de cette enquête un besoin pour certains commerçants de pouvoir bénéficier d'un accompagnement juridique sur différentes sujets comme par exemple, le bail, les statuts de l'entreprise, la gestion de personnel...



Avocat spécialisé en droit social, **Romain Piochel** accompagne depuis plus de 16 ans les TPE, PME jusqu'à de plus grands comptes, ainsi que leurs dirigeants, de tout secteur d'activité ; **logistique, transport, grande distribution, loisirs, associatif, industrie, secteur hospitalier et médical, services à la personne**, etc.

Il intervient, aux côtés d'avocats partenaires, dans tous les domaines du droit des affaires tant en conseil qu'en contentieux (droit du travail, droit des sociétés, droit fiscal, droit des associations, ou encore le contentieux des affaires).

En parallèle, il **s'engage au plus près du milieu économique**. C'est ainsi qu'il est membre partenaire de la Fédération des TPE (AURA) depuis 2019, ou encore, à compter d'avril 2021, Administrateur de Lyon 7ème Rive Gauche, association de management de centre-ville.

**Maître Romain PIOCHEL - 04 78 95 80 00 - romain.piochel@delosavocat.fr**

---

### **Dispositif Lyon Éco Énergie**



**LYON ECO ENERGIE** est un dispositif gratuit d'accompagnement pour les TPE/PME de la Métropole de Lyon souhaitant améliorer leurs performances énergétiques.

Le but est de proposer aux entreprises des solutions concrètes, pour devenir actrices de leur consommation énergétique.

Ce dispositif est **porté par l'ADEME, la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) Lyon-Rhône et de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne.**

**LYON ECO ENERGIE**, c'est **3 outils** à disposition des entreprises du territoire :

- **Des actions collectives**

Sur de nombreuses thématiques de la transition énergétique, les sessions d'information collective permettent aux entreprises de connaître les enjeux, les actualités, la réglementation et de monter en compétence sur les sujets d'énergie. Froid, numérique, gaz, inscrivez-vous pour les prochaines sessions CCI et CMA !

- **Des visites énergies**

Un conseiller dédié vous accompagne dans votre transition énergétique en 4 étapes.

**1) Préparation de la venue du conseiller :** Vous transmettez vos contrats de fournitures d'énergie, factures d'énergie (gaz, électricité, fioul), ainsi qu'une liste avec nature et puissance en kW des équipements consommateurs d'énergie (chaudière, climatiseur, frigo, fours, etc).

**2) Visite de site :** Le conseiller Energie passe une demi-journée sur le site, pour étudier les installations, recueillir les informations complémentaires, et échanger avec le(s) référent(s) concerné(s).

**3) Restitution et plan d'actions :** Le conseiller envoie un plan d'actions d'économies d'énergies prioritaires, ainsi qu'une sélection des aides mobilisables. Ce plan d'action apporte des réponses sur l'achat et la gestion de l'énergie, ainsi que sur les opportunités d'investissements.

**4) Point d'étape :** Au bout d'un an, le conseiller Energie réalise un bilan avec vous sur les actions réalisées, leur impact, et appui et/ou approfondi les actions potentiellement complémentaires.

- **LYON ECO ENERGIE +, une aide aux éco investissements**

Disponible depuis janvier 2022 et préconisée par le conseiller Lyon Eco Energie, l'aide permet de financer, en fonction de la taille de l'entreprise, jusqu'à 25 % des projets d'éco-investissement (max 7 500€).

Conditions pour bénéficier de cette aide :

- Avoir bénéficié de la **visite Lyon Eco Energie**
- Avoir un projet d'éco-investissement sur les thématiques suivantes : isolation, chauffage, ventilation, éclairage, process, ENR ou encore gestion de l'énergie
- Avoir un projet d'éco-investissement participant à la diminution significative de l'impact énergétique de l'entreprise

**Référente Métropole de Lyon :**

Alice Delcourt

Cheffe de projet Transition Ecologique des Entreprises

Tél : +33 (0)6 26 88 89 96

[adelcourt@grandlyon.com](mailto:adelcourt@grandlyon.com)

**Contactez dès à présent votre conseiller CCI/CMA !**

**CCI LYON METROPOLE**

Jean EVIN

Conseiller énergie

T. 04 72 40 57 53

[j.evin@lyon-metropole.cci.fr](mailto:j.evin@lyon-metropole.cci.fr)

**CMA LYON RHÔNE**

Betty FOURNIER

Conseillère environnement – énergie

T. 04 72 43 43 44

[betty.fournier@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:betty.fournier@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

---

**Information sur la gestion des déchets et biodéchets des commerçants et artisans**

Depuis 2021, **LYON 7 RIVE GAUCHE** a fait de la **gestion des déchets et biodéchets des commerçants et artisans** un des objectifs de son **plan d'actions**.

Un des volets de ce plan d'actions a consisté en la réalisation d'une **plaquette synthétique** d'information et de sensibilisation sur cette question dédiée aux commerçants et artisans du 7e.

**Vous trouverez notamment sur cette plaquette :**

- le rappel de la réglementation actuelle sur le traitement de vos déchets et biodéchets
- une liste de prestataires susceptibles de vous accompagner dans vos démarches.



**Pour nous écrire ou nous rendre visite :**

Palais de la Mutualité - 1 bis place Antonin Jutard 69003 Lyon

T. 04 72 73 11 76

[accueil@lyon7rivegauche.com](mailto:accueil@lyon7rivegauche.com)

Vous souhaitez modifier la façon dont vous recevez ces e-mails ?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou vous [désabonner de cette liste](#).

---

This email was sent to [accueil@lyon7rivegauche.com](mailto:accueil@lyon7rivegauche.com)

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

mcv · Palais de la Mutualité · 1 bis place Antonin Jutard · LYON (69) 69007 · France

